



INTERPELLATION

Auteur	Brian Neukom, UDC
Objet	Développement touristique et économique durable du Chablais - équilibre entre attractivité et qualité
Date	15/12/2025
Numéro	2025.12.545

Le Chablais valaisan, avec ses montagnes, son lac et ses vallées, est un territoire à forte attractivité touristique et économique. Cependant, le développement touristique et économique doit être harmonisé avec la préservation de l'environnement, la mobilité, et la qualité de vie des habitants permanents. Il est essentiel que le canton accompagne les communes dans cette démarche de développement durable.

Questions :

1:Quelles mesures le canton prévoit-il pour garantir un développement touristique et économique harmonieux et durable dans le Chablais valaisan ?

2:Comment le canton soutient-il les communes pour assurer des services publics, des logements et des infrastructures adaptés aux habitants permanents face à la pression touristique ?

3:Quels mécanismes sont prévus pour évaluer et limiter l'impact environnemental et paysager des projets touristiques et économiques dans la région ?

Conclusion

Au vu de l'importance stratégique du Chablais pour le développement touristique et économique du canton, il est essentiel que le Conseil d'État assure une planification cohérente, durable et respectueuse de l'environnement, tout en garantissant la qualité de vie des habitants permanents. Nous attendons des réponses claires sur les mesures concrètes mises en oeuvre pour concilier attractivité, durabilité et sur le rôle du canton dans l'accompagnement des communes face aux pressions croissantes liées au tourisme et au développement économique.